

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MERCREDI 27 MARS 2019 | MAISON STELLA HELVETICA À SAILLON

Participation AG

Présents : 24

Excusés : 36 bureaux affiliés et VIP

Présents AVMC : Blanc Alexandre, Bourban Blaise, Bruchez Pierre, Conforti César, Cordonier Joseph, Déchanez Jérôme, Dussex Joseph, Gabbud Pierre-Alain, Michellod Bernard, Roduit-Thurre Amélie, Seiler Peter

Présents invités : Bonadio Gregorio, Evéquo Léonard, Gattlen Hubert, Gilles Martin, Hutter Martin, Meichtry-Gonet Chiara, Meister Alix, Meyer François, Pottier Claude, Riesen Vincent, Sauthier Patrick, Trovaz Blaise-Henri, Zumstein Adrian

Président : Joseph Cordonier

Durée : 18h00 – 18h40

L'ordre du jour de l'AG est le suivant :

1. **Propos de bienvenue, contrôle des présences**
2. **Approbation de l'ordre du jour**
3. **Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 7 mars 2018**
4. **Rapport du Président et informations sur la commission extraparlamentaire**
5. **Présentation des comptes 2018 et budget 2019**
6. **Rapport de vérification et approbation des comptes**
7. **Élections statutaires, comité 2019**
8. **Divers**

L'Assemblée générale est précédée par la conférence de M. Léonard Evéquo, chef de projet de l'Agglo Valais central sur le thème « présentation des projets d'agglomérations en Valais ».

1. Propos de bienvenue, contrôle des présences

- 1.1 L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée par e-mail. Comme mentionné dans la convocation, le PV de l'AG 2018 a été publié sur le site de l'AVMC. Aucune autre modification de l'ordre du jour n'a été reçue par le comité.

Le Président ouvre officiellement la séance accueillant les personnes présentes et les remerciant d'avoir pris du temps pour se consacrer à l'AVMC.

Les salutations du Grand Conseil transmises par M. Gilles Martin se feront en fin d'assemblée. Le travail et l'organisation de l'association sont salués, le Parlement se montre ouvert aux propositions de l'AVMC et de Constructionvalais.

2. Approbation de l'ordre du jour

- 2.1 L'ordre du jour est approuvé sans remarque.

3. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 7 mars 2018

- 3.1 La lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale 2018 n'étant pas demandée et aucune remarque n'étant formulée à son encontre, ce dernier est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du Président et informations sur la commission extraparlamentaire

- 4.1 Le Président tient tout d'abord à remercier le comité qui œuvre quotidiennement à la défense des intérêts de l'association.

Notre association compte plus de 250 membres à ce jour, effectif toujours en progression.

Les membres du comité participent en totalité à plus de 80 séances par année dans 10 commissions différentes.

- 4.2 Révision de la loi sur les marchés publics

Passé la phase consultative de la révision de la Loi sur les marchés publics au niveau fédéral, dont le prochain débat aura lieu cet été, nous travaillons à la révision cantonale avec comme représentant M. Fabian Loretan (aujourd'hui excusé).

Pour rappel, le Grand Conseil avait accepté en décembre 2017 une motion visant à anticiper les principales adaptations dans la législation cantonale.

Une commission extraparlamentaire, présidée par M. Martin Zurwerra, a été nommée par le Conseil d'État avec pour mission de rédiger un rapport listant toutes les problématiques comme le gré à gré exceptionnel, la sous-traitance, les critères d'aptitudes et critères d'adjudication.

La commission est appelée à proposer des idées de solution, ainsi que d'éventuelles réformes du cadre légal pour y remédier.

Mme Chiara Meichtry-Gonet nous apprend que la commission a rendu son rapport récemment.

- 4.3 Constructionvalais a réactivé sa commission « Marchés publics élargis », qui travaille sur :

- Insertion dans la législation cantonale du principe de la double enveloppe
- Insertion dans la législation cantonale du système permettant l'élimination d'offres manifestement trop basses
- Intégration de la notion de Développement durable dans les critères d'adjudications
- Réflexions sur les systèmes appliqués en matière de notation du prix
- Réflexions au sujet de la problématique de la main d'œuvre temporaire

- 4.4 Nous avons eu des contacts réguliers avec le Service de la protection des travailleurs. Le but à atteindre est de pouvoir rendre obligatoire les salaires mentionnés sur le contrat type afin de pouvoir détecter et éliminer la sous-enchère. Nous sommes en attente de réponse.

- 4.5 Observatoire des marchés publics romands dont le but premier est l'amélioration de la qualité des appels d'offres destinés aux mandataires. En raison d'un formalisme excessif pénalisant les concours, nous avons rencontré quelques problèmes avec cet observatoire courant 2018.

Raison pour laquelle, nous demandons une redéfinition claire des buts.

- 4.6 Collaboration avec la SIA en ce qui concerne la formation professionnelle.

- 4.7 Mise en place d'un groupe de travail dans le but de coordonner les associations faitières du canton. Il s'agit d'une première rassemblant principalement la CVCI, l'UVAM, Constructionvalais et la FER-Vs qui assure le secrétariat. Le but est de structurer les associations en définissant les tâches de chacun.

- 4.8 Les résultats du dernier sondage auprès de nos membres montrent une situation stable en termes de travail et du nombre de collaborateurs. En ce qui concerne les rémunérations, les tableaux d'ouverture font toujours l'objet de disparités importantes.

Nous saluons le courage des maîtres d'ouvrages qui luttent contre la sous-enchère.

- 4.9 Les défis attendus pour 2019 sont conséquents : régler au mieux le cadre des marchés publics, venir à bout de la problématique de la sous-enchère et du déplacement des bureaux vers l'étranger, donner de la visibilité à nos faitières.

5. Présentation des comptes 2018 et budget 2019

- 5.1 Pierre-Alain Gabbud, trésorier de l'association donne lecture des comptes d'exploitation ainsi que du bilan pour l'exercice 2018.

Résultats 2018			Budget 2019		
Produits	CHF	79'379.-	Produits	CHF	120'000.-
Charges	CHF	88'548.-	Charges	CHF	119'700.-
Perte	CHF	9'169.-	Bénéfice	CHF	300.-
Bilan	CHF	161'693.-			

Un membre souhaite savoir auprès de quelles associations professionnelles des cotisations sont versées, il s'agit de CVCI, CRAIA, FER-Vs, Constructionvalais (base et construction romandie) et OMPR.

Le budget n'étant sujet à aucune question ou remarque, il est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

6. Rapport de vérification et approbation des comptes

- 6.1 Le rapport de l'organe de contrôle est rédigé par MM. Michel Troillet et Jérôme Déchannez. Sur la base des vérifications effectuées, il est proposé à l'Assemblée d'approuver les comptes 2018 tels que présentés et d'en donner décharge au comité et aux vérificateurs.
L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité et donne décharge au comité.

7. Élections statutaires, comité 2019

- 7.1 La composition du comité 2019 est présentée comme suit :

Président	Pierre-Alain Gabbud
Vice-présidente	Amélie Roduit-Thurre
Vice-président	Alexandre Blanc
Caissier	Blaise Bourban
Secrétaire	Pierre Bruchez
Membre	Fabian Loretan

Les personnes nommées ci-dessus sont élues à l'unanimité par applaudissements.

Joseph Cordonier siège au comité depuis 2003 est remercié chaleureusement pour son engagement sans faille en faveur de l'AVMC et se voit remettre un cadeau.

8. Divers

- 8.1 Bernard Michellod évoque l'harmonisation des salaires pour apprentis dans les branches similaires, moins de disparités devraient exister. Le comité répond prendre note de cette remarque.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'Assemblée générale et invite les participants à partager un cocktail dinatoire.

Procès-verbal tenu par Marceline Zenhäusern